



Placement en EPHAD

Par Lalala01

Bonjour,

Bonjour, ma mère, 85 ans est rentrée très récemment en EPHAD après une chute chez elle, sur conseils des médecins. Elle était d'accord d'y aller, elle était en location (appartement) depuis 35 ans : qu'en est-il de ses meubles..? est-ce à elle de prendre la décision de les jeter/ donner ? nous sommes 5 enfants, et certains veulent tout débarasser, sans attendre ; nous rendrons son appartement fin Aout: en a-t-on le droit ?

PS : ma mère a un début d'Alzheimer, mais a encore ses capacités; elle n'est pas sous tutelle/ curatelle .